

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **20 (1973)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

formation des visiteurs. Enfin, un exercice de sauvetage avec l'hélicoptère de la protection civile a retenu toute l'attention de la population. En bref, cette exposition a été remarquablement mise sur pied, et tous ceux qui ont été à la tâche doivent être félicités.

Un événement «historique»

Dans le cadre de l'exposition citée ci-dessus on doit relever un fait qui mérite d'être mis en évidence, car il prend presque une allure historique. Comme on le sait, en effet, les Nations Unies se préoccupent des secours en cas de catastrophe, et elles ont installé à Genève un bureau chargé de s'occuper de ce problème. Puis elles ont désigné un «Coordonnateur des secours en cas de catastrophe» en la personne de M. F. Berkol, secrétaire général adjoint de l'ONU. Or, l'intéressé habitant justement la commune du Grand-Saconnex, il a eu vent de l'exposition PC — preuve que l'information était bien faite — et a manifesté le désir d'assister à l'inauguration. C'est ainsi qu'en ce vendredi 4 mai, M. F. Berkol a été reçu à l'entrée du poste de commandement par M. Milan Bodi, secrétaire général de l'OIPC, avec qui s'est établie une fructueuse collaboration, par les autorités communales et par le président de l'AGPC, et en présence de nombreuses personnalités. Il nous a été donné de recueillir personnellement les impressions de l'intéressé qui nous a dit combien il avait été frappé par cette sorte de «révélation» de la protection civile suisse. Venant du «grand patron» de l'ONU dans le domaine du secours en cas de catastrophe — qui était accompagné de son proche collaborateur, M. P. Stanissis, chargé des opérations de

secours — cette déclaration constitue une référence de premier ordre. Dont nous reparlerons plus à fond! (J. C.)

Assemblée de printemps de l'Association vaudoise des chefs locaux

Sous la présidence de Jean Ganivet, l'Association vaudoise des chefs locaux (quelque 60 membres) fait preuve d'une belle activité, et elle cultive l'amitié, puisque — à l'occasion de son assemblée de printemps, tenue à Nyon — elle a bien voulu associer à ses travaux le président de la CRI, et le président de l'Association genevoise des chefs locaux, M. Daniel Odier. Au cours de la réunion, diverses questions ont été évoquées, le comité a été réélu, puis les participants ont écouté avec attention un exposé fait par M. A. Bieler intitulé: «Initiation à la lecture des plans». De nombreuses interventions ont suivi cet exposé, touchant tout naturellement la construction des abris et installations PC. Sujet très intéressant qui a mis à la portée des chefs locaux des notions qu'ils ne connaissent pas forcément.

Le repas en commun fut servi dans la PC communal, remarquablement aménagé, et dont le chef local, M. R. Bailly, fit les honneurs avec une grande compétence. Il releva combien il serait souhaitable qu'une collaboration étroite s'établisse avec la PC genevoise étant donné que la... «frontière» entre Nyon et Genève ne devrait pas exister au point de vue protection civile.

Puis, M. le Municipal Glasson, professeur à l'Université de Genève — en sou-

haitant la bienvenue au nom de la ville de Nyon —, nous signala combien il porte intérêt à la protection civile et aussi à la médecine de catastrophe qui va bientôt être introduite à la faculté de médecine de Genève. Le président des chefs locaux genevois rompit une lance en faveur d'une collaboration étroite entre les chefs locaux romands, fortement appuyé par M. Benjamin Hennard, chef cantonal vaudois. Quant au président de la CRI, il montra ce que représentait cette commission sur le plan de l'information et sollicita la collaboration des chefs locaux vaudois. Membre d'honneur, R. Parisod et G. Cuendet, secrétaire, eurent aussi l'occasion de s'exprimer, et c'est dans une réelle euphorie que se termina cette réunion.

La TV aussi dans le canton de Vaud

Dans le cadre de l'émission «Un jour, une heure», le chef cantonal vaudois, M. B. Hennard, a exposé par le truchement de la TV romande divers problèmes touchant à la protection civile: les subventions, l'évolution de la PC, l'instruction, les constructions, l'acceptation de la PC dans la population etc. Excellente information.

Séance de la CRI

La dernière réunion fut tenue à Môtiers, en présence de M. Schläppy, conseiller d'Etat neuchâtelois, et nous y reviendrons en détail tant d'importantes questions furent débattues, tendant la plupart à ce que la CRI trouve sa place chaque fois qu'il est question d'information sur le plan fédéral.

J. Chevalier, président

Union suisse pour la Protection des civils

Assemblée des délégués 1973

L'AD/USPC aura lieu le samedi 20 octobre, à l'Université de Fribourg. Son organisation sera assurée par l'association

fribourgeoise de Protection civile. Nous prions les membres du Comité central et des sections de l'USPC de réserver cette date.

Responsables pour la revue «Protection civile»:

Commission de Presse et de Rédaction de l'USPC. Président: Prof. Dr Reinhold Wehrle, Soleure. Rédaction: Herbert Alboth, Berne. Annonces et correspondance sont à adresser à la Rédaction, Schwarztorstrasse 56, 3007 Berne, téléphone 031 25 65 81. Paraît 12 fois par an. **Dernier délai pour la réception des manuscrits le 10 du mois.**

Prix: abonnement annuel pour non-membres: Fr. 15.— (Suisse); Etranger Fr. 20.—; le numéro Fr. 1.50. Reproduction autorisée sous condition de mention d'origine. Impression: Vogt-Schild SA, 4500 Soleure 2.